



Commune de **LUTRY**

Information destinée aux Conseillers communaux

Au cours de ces dernières semaines, l'attention de la Municipalité a plus particulièrement été retenue par les objets suivants :

Mars 2013

Bus à haut niveau de service (BHNS) - PP7

La phase de reprise et d'optimisation de l'avant-projet de ligne de bus à haut niveau de service (BHNS / projet partiel PP7), initiée à la demande du Conseil communal lors de l'examen du préavis n° 1170/2011, a été finalisée et livrée par les mandataires en novembre 2012.

L'évolution du dossier a fait l'objet d'une présentation au groupe de concertation le 21 janvier 2013.

A noter qu'une étude similaire est actuellement menée par la Commune de Paudex, dont les résultats sont attendus au printemps 2013.

L'appel d'offres relatif aux projets d'ouvrages pourra ainsi vraisemblablement être lancé à mi-2013 par les Transports publics lausannois (tl), maîtres de l'ouvrage.

Schéma directeur de l'Est lausannois (SDEL) - Chantier 1 (transports publics)

En réponse aux réserves formulées par la Municipalité à l'issue d'une première séance de travail organisée le 27 août 2012, les tl sont venus présenter, le 14 janvier 2013, de nouvelles variantes d'améliorations des lignes 68/69.

Tout en saluant le rétablissement de la ligne 69 (branche Est), ainsi que les propositions d'améliorations des fréquences pour les lignes 68 (branche Ouest) et 69, la Municipalité a toutefois formellement réitéré sa demande d'une étude d'extension du réseau dans le secteur Nord-Ouest du territoire communal, afin d'optimiser la desserte des quartiers appelés à se développer prochainement (Crêt-Ministre, Crêt-des-Pierres, secteur Nord de Corsy, etc.).

SDEL – Chantier 6 (Corsy / La Conversion)

La séance de lancement du volet stratégique de ce chantier s'est déroulée le 15 novembre 2012.

Les travaux de la « Phase 1 – Diagnostic stratégique » ont été soumis le 26 février 2013 au groupe de suivi technique (GST), composé de représentants techniques des services cantonaux et communaux concernés.

Une présentation au comité de pilotage (COFIL) du SDEL, organe politique, a eu lieu le 26 mars 2013.

Rénovation du Collège des Pâles

Les travaux préparatoires relatifs à la sélection d'un groupement pluridisciplinaire chargé d'établir un avant-projet de rénovation sont en cours au sein de nos services techniques (cf. descriptif au chapitre des « Dépenses d'investissements ordinaires de la bourse communale » dans le budget 2013).

Avec l'appui d'un mandataire externe, sélectionné fin 2012 par la Municipalité, la procédure de sélection sera lancée dans le courant du printemps 2013.

Réorganisation scolaire : site de La Croix-sur-Lutry

Afin de reloger provisoirement les élèves affectés par les travaux de rénovation du collège des Pâles en 2014, ainsi que de répondre à court terme aux exigences d'HarmoS (concordat suisse sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire) et de la nouvelle LEO (loi sur l'enseignement obligatoire), la Municipalité examine actuellement la possibilité d'implanter un pavillon scolaire de huit classes sur deux niveaux à proximité du terrain de sport attenant au collège de La Croix et de créer deux classes dans la partie rurale de la Belle-Ferme.

Les études préalables sont en cours.

Réorganisation scolaire : site du Grand-Pont

Une réponse à plus long terme aux obligations découlant d'HarmoS et de la LEO impose la construction d'un nouveau collège sur le territoire communal.

A cet effet, la Municipalité a lancé fin 2012 une étude d'aménagement et de faisabilité dans le secteur du Grand-Pont, présélectionné au terme d'un inventaire des divers terrains communaux susceptibles d'accueillir un collège secondaire de 16 nouvelles salles de classe (+ les salles spéciales requises), une nouvelle salle de gymnastique et des locaux annexes.

L'analyse du rapport produit par le mandataire au début 2013 est en cours.

Service de Défense incendie (SDIS)

La nouvelle loi cantonale sur le service de défense incendie et de secours (LSDIS), rend obligatoire la fusion des SDIS d'ici au 1^{er} janvier 2014. Les Commissions du feu de Pully, Belmont-sur-Lausanne, Paudex et Lutry ont élaboré une nouvelle convention et un règlement « SDIS Ouest-Lavaux », lequel a été soumis à l'ECA. Le préavis sera soumis au Conseil communal le 24 juin 2013.

Règlement communal sur le subventionnement des études musicales

Depuis l'entrée en vigueur au 1^{er} août 2012 de la loi sur les écoles de musique (LEM), les communes versent un montant de CHF 5.50 par habitant à la Fondation pour l'enseignement de la musique (FEM). Un montant de CHF 52'000.- a été inscrit au budget 2013. La fondation verse directement les subventions aux écoles de musique reconnues. Ces sommes sont destinées à assurer le fonctionnement et une plus juste rémunération des enseignants des écoles de musique.

Parallèlement, les subventions aux parents d'élèves, sur la base des attestations du CLEM, continuent à être versées. Un montant de CHF 40'000.- figure au budget 2013. A réception des renseignements complémentaires attendus de la FEM, la Municipalité établira un nouveau règlement sur le subventionnement communal, lequel sera soumis au Conseil.

Eclairage public

L'échange des luminaires selon le préavis 1183/2012 est en cours. La route du Bras de Fer a été réalisée avec des luminaires à LED. La prochaine étape prévue est la route des Monts-de-Lavaux coté Villette. Ce tronçon sera également équipé des mêmes luminaires à LED. Les travaux pour les chemins de Fénix et Mâcheret suivront.

1er août, feux d'artifice

A la suite d'un accident qui a eu lieu à St-Sulpice, la Sagrave, Compagnie de transport sur le Léman, refuse de mettre à disposition ses chalands pour les feux d'artifice. La Municipalité examine dans quelle mesure les feux d'artifice pourraient être tirés depuis la terre ferme.

La Municipalité